

EDITION SPECIALE COVID 19

Cette information est faite et distribuée en respectant les règles d'hygiène et de sécurité ainsi que les gestes barrières qui nous incombent en cette période de crise sanitaire.

EDITO DU MAIRE

Madame, Monsieur, Chers concitoyens,

Nous sommes maintenant confinés depuis le 17 mars 2020 et au moins jusqu'au 11 mai prochain.

Notre première réaction a été de respecter et de mettre en application les règles d'isolement et les directives des pouvoirs publics, chaque collectivité se devant de montrer le bon exemple pendant cette grave période d'incertitude et d'inconnu.

Certains pourront penser que notre communication a été insuffisante pendant ces 6 semaines de confinement. Comme toujours les élus et les services municipaux ont assuré la gestion collective en conscience et en responsabilité, sans surenchère ni publicité. Nous vous rappelons les différents modes de communication existants : site internet, affichage mairie et hameaux, Facebook, PanneauPocket. Aussi je voudrais par cette information municipale vous rassurer et vous renseigner sur nos actions et nos décisions durant la crise sanitaire.

En premier lieu, vous pouviez joindre la mairie depuis le premier jour de sa fermeture de l'accueil du public par téléphone aux heures habituelles d'ouverture des bureaux (03.20.41.53.20) et nous n'avons enregistré et réglé que très peu de situations difficiles.

Ensuite nous avons toujours essayé d'apporter une réponse adaptée et réfléchie aux enjeux en fonction des informations et prescriptions dont nous disposons et qui évoluent chaque jour en se contredisant parfois.

Toutes nos décisions et actions dont le détail et le bilan sont repris dans cette information spéciale Covid 19 ont été guidées par les directives de la Préfecture

avec l'adaptation dérogatoire autorisée (marché, cimetière ...) ainsi que les lignes directrices proposées par notre intercommunalité la Pévèle Carembault afin de sauvegarder une cohérence pour les habitants des communes qui la composent (achat de masques jetables et lavables).

Un déconfinement progressif se dessine à partir du 11 mai comme l'a annoncé le Président de la République et nous attendons les modes opératoires qui s'imposeront aux collectivités locales notamment en matière d'accueil des élèves et, pour ce qui est de notre compétence, l'organisation de la restauration scolaire et de la garderie. Nous essayerons d'y répondre au mieux en fonction des moyens humains, matériels et financiers de notre village et nous vous communiquerons, par une nouvelle information, les dispositions locales mises en application à Ennevelin. La crise sanitaire se poursuit, la crise économique et la crise sociale sont présentes aussi, soyons tolérants et solidaires pour retrouver, je l'espère d'ici quelques temps, la convivialité de notre village.

Soyez prudents, respectez le confinement et les mesures de distanciation sociale jusqu'au 11 mai et appliquez strictement les règles de déconfinement quand elles seront fixées et connues.

Bon courage

Prenez soin de vous

Soyez assurés que vos élus et moi-même restons actifs et disponibles

Votre maire,
Michel Dupont

Masques à disposition de la population

Dans l'optique du déconfinement du 11 mai prochain, si les conditions sanitaires le permettent, la commune d'Ennevelin avait anticipé et avait commandé 4500 masques grand public pour protéger sa population. Cela correspondant à 2 masques par personne. À ceux-ci devrait s'ajouter le masque distribué par la Région.

Ces dispositifs, commandés il y a quelques semaines, devraient arriver prochainement et pouvoir être répartis pour une première distribution auprès de la population aux alentours du 8 Mai selon des modalités pratiques qui vous seront précisées via les sites internet, réseaux sociaux, PanneauPocket, affichage...et par le biais de vos élus.

Afin d'organiser au mieux cette distribution, nous vous demandons de remplir et nous retourner l'enquête jointe à cette info.

La municipalité met tout en œuvre pour aider ses habitants à passer au mieux, dans un premier temps, ce cap de déconfinement en fournissant ce matériel qui pourrait être difficile à acquérir à titre particulier. La production d'équipements et la commercialisation seront au fur et à mesure améliorées et chacun pourra se procurer des masques, selon ses besoins, auprès des commerces autorisés.

Ces masques alternatifs, lavables une vingtaine de fois, participent aux mesures de précaution contre la propagation du virus mais ils ne vous rendent pas invulnérables ! Le corona virus se transmet par inhalation du virus sous forme de gouttelettes émises par la toux, les éternuements ou les postillons, mais surtout par le contact des mains avec des objets contaminés que l'on porte ensuite à la bouche, au nez ou aux yeux. Ces masques évitent simplement l'émission de gouttelettes vers un autre individu.

Il convient également de le porter avec discernement, sans le toucher, ni le retirer, et en couvrant la bouche et le nez. Pour l'ôter, passer les mains derrière les oreilles pour soulever l'élastique sans toucher la partie exposée vers l'extérieur et se laver les mains soigneusement avant et après la pose. Pour l'entretien, les laver à 60 degrés et les repasser car le virus n'aime pas la chaleur...

Les gestes-barrières demeurent indispensables :

- lavage des mains plusieurs fois par jour
- tousser ou éternuer dans le coude et utiliser des mouchoirs jetables
- ne pas se serrer les mains ni s'embrasser
- respecter la distanciation sociale d'au moins 1 m entre deux individus.

Des mesures domestiques supplémentaires peuvent également être appliquées :

- désinfection régulière des surfaces, poignées de porte, robinetteries, sanitaires, rambardes d'escaliers (surtout en rentrant des courses)
- changements réguliers et lavage du linge de toilette et des literies
- aération des pièces.

Ces mesures s'ajoutent évidemment à la stricte poursuite du confinement jusqu'au 11 mai. En effet, avec les beaux jours et

cette perspective du 11 mai, nous avons constaté un relâchement des pratiques avec des comportements inacceptables pour ceux qui respectent les contraintes : apéritifs ou barbecues entre amis, réunions familiales, promenades au delà du périmètre d'un km autour de l'habitation pendant des durées exagérées, tournoi de pétanque... La gendarmerie reste présente et les contrôles sont nombreux et parfois inattendus pour les indisciplinés !

Nous avons aussi été sollicités par des bénévoles pour confectionner des masques. Nous joignons à cette communication un modèle réglementaire aux normes Afnor si des couturières avaient besoin d'un patron car la municipalité souhaite préserver un usage éventuel de la salle des fêtes pour les besoins scolaires. Les initiatives individuelles et à la maison sont donc privilégiées. De nombreuses associations sollicitent des bonnes volontés pour coudre des masques et distribuent des kits de confection (masques en Nord...). Il vous suffit de vous rapprocher de ces organismes via leur site pour les aider dans la production.

En sa qualité d'employeur, la commune a également l'obligation de protéger ses employés (garderie, services techniques et administratifs, cantine). Nous avons, à ce titre, commandé 6000 masques jetables et 50 visières pour que les services à la population en direct soient assurés dans des conditions de sécurité optimales pour tous.

De plus, au cas où l'Éducation nationale n'équiperait pas son personnel éducatif, alors que c'est sa compétence, avant la reprise scolaire, des masques et visières pourraient être fournis par la municipalité pour protéger nos enfants et leurs enseignants au moins jusqu'aux prochaines vacances scolaires.

Notre travail au service de la population n'a jamais été suspendu et il reste une préoccupation constante des élus et des services. Nous essayons d'adapter au mieux la protection collective en fonction des informations pluri quotidiennes qui nous sont transmises et de nous adapter au mieux en fonction de nos capacités financières et humaines.

Ces dépenses urgentes et imprévues représentent un coût non négligeable pour notre commune (18 700 €) mais nous estimons que cette contribution à l'action sanitaire était indispensable pour nos concitoyens au détriment d'autres sollicitations.

A ce stade, nos actions seront réactualisées en fonction des recommandations et nous nous efforcerons d'être réactifs et efficaces.

A titre individuel, il faut que chaque habitant prenne ses responsabilités, soit discipliné et respecte cette stratégie de déconfinement progressif et prudent. Ceci dans l'intérêt général, sanitaire, économique et psychologique de chacun d'entre nous et pour protéger nos proches.

Les gestes barrières face au Coronavirus pour se protéger et protéger les autres à maintenir



Comment réaliser son masque

Un masque barrière à plis multicouches couvre le nez, la bouche et le menton et il ne doit pas comporter des soupape(s) inspiratoire(s) et/ou expiratoire(s). Notre choix s'est porté sur le masque qui nous paraît le plus simple à réaliser. Pour un complément d'informations, reportez-vous au site : www.afnor.org.

MATÉRIEL

Plusieurs couches de tissu en coton au maillage assez serré

Elastiques (jeu de brides)



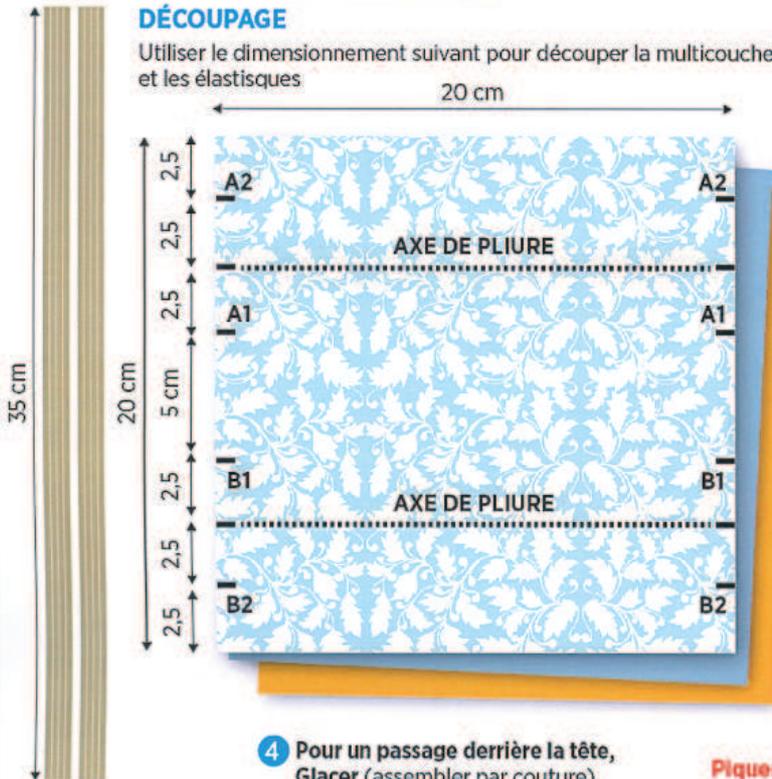
Ciseaux



Machine à coudre

DÉCOUPAGE

Utiliser le dimensionnement suivant pour découper la multicouche et les élastiques



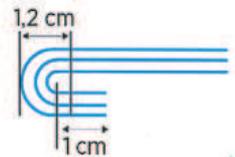
COUDRE

Superposer vos couches de tissu.

- 1 Coudre** (piqueuse plate, point droit ou zigzag) le tour de l'ensemble à 1 cm des bords.



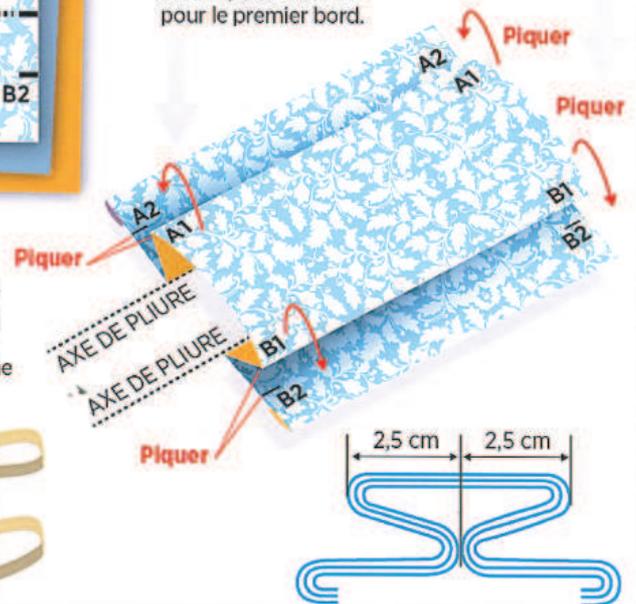
- 2 Ourler** le haut et le bas du masque barrière en repliant un ourlet de 1,2 cm à l'intérieur.



- 3 Coudre** (piqueuse plate, point droit) les plis en pliant A1 sur A2 puis B1 sur B2 pour le premier bord.

Répéter l'opération pour le deuxième bord

- 4 Pour un passage derrière la tête, Glacer** (assembler par couture) un élastique sur le bord droit en haut puis sur le bord gauche en haut (élastique vers l'intérieur) puis glacer l'autre élastique le bord droit en bas puis sur le bord gauche en bas (élastique vers l'intérieur).



Comment bien le porter

Les étapes à suivre pour bien l'utiliser

Se laver les mains



Ne toucher que les extrémités des rubans



Bien positionner le masque



Le haut du masque sur la bosse du nez

Le bas du masque sous le menton



Après avoir bien positionné votre masque, ne le touchez plus

C'EST SCOLAIRE

Retour des élèves à l'école

Les modalités de retour en classe préconisées par le ministre de l'Éducation Nationale ont été relayées par les inspecteurs aux directeurs des écoles.

La municipalité accompagnera au mieux l'équipe enseignante et son directeur dans l'accueil des élèves par le nettoyage complet et très régulier des locaux ainsi que par le maintien de la cantine et de la garderie. Soyez vigilants à l'accueil et à la sortie de maintenir les gestes barrières en attendant les élèves.

Ce qui est annoncé à ce jour : deux journées de pré-rentrée pour les enseignants les lundi 11 mai et mardi 12 mai, une

rentrée des élèves de GS, CP et CM2 le jeudi 14 mai et les autres classes devraient reprendre progressivement à partir du 25 mai. Les enfants de TPS, PS et MS ne reprendront probablement pas avant la rentrée de septembre. Les élèves devraient être accueillis en demi-classe 1 jour sur 2 et non en classe entière, l'autre demi-classe ne sera pas accueillie à l'école mais restera à domicile. Les gestes barrières seront mis en place, merci de veiller à bien les réexpliquer à votre enfant.

Les modes d'accueil des élèves seront donnés aux familles par Monsieur Fleury, directeur de l'école Daniel Devendeville dans les jours à venir.

Accueil périscolaire

La municipalité a en charge l'accueil des élèves à la cantine, la garderie ainsi qu'aux études dirigées.

- Lors de la reprise des GS/CP/CM2 par petits groupes, les élèves seront accueillis dans le réfectoire. N'ayant que 3 classes en petits groupes, les élèves seront bien espacés afin de garder la distanciation sociale. Avec le retour progressif de toutes les classes, excepté les TPS, PS et MS et en fonction de l'organisation de l'école, du nombre d'élèves accueillis dans l'établissement, ils pourront soit occuper le réfectoire soit la salle des fêtes. En effet la municipalité a décidé de garder les locaux exclusivement pour l'école et a annulé toutes les autres manifestations ou occupations par les associations afin d'assurer aux enfants, enseignants et personnel communal des lieux propres et désinfectés.

- La garderie devrait être maintenue aux mêmes horaires, mais avec un nombre limité d'inscriptions possibles. En tout état de cause, il serait préférable que les familles qui le peuvent récupèrent leurs enfants à 16 h 30.

- L'étude quant à elle sera annulée.

N'oubliez pas d'inscrire votre enfant à la cantine dès que vous aurez reçu les directives le concernant. Ceci afin de nous permettre de commander les repas en quantité suffisante.

Le personnel communal est à pied d'œuvre pour que les élèves et enseignants soient accueillis dans les meilleures conditions sanitaires possibles (propreté des locaux, accueil en garderie, service de restauration).

C'EST SOLIDAIRE

Actions menées auprès des personnes isolées

Cette période de confinement est très pénible pour tout le monde, mais sans doute encore plus pour les malades, les personnes seules, les seniors.

Pour rompre un peu cette solitude, des appels téléphoniques ont été effectués. Toutes les personnes concernées ont apprécié que l'on prenne de leurs nouvelles. La famille et des voisins intervenant auprès d'elles, très peu ont besoin des services de la mairie.

Nous remercions toutes les personnes qui se sont manifestées pour offrir leur aide à la population.

Le déconfinement se fera très progressivement, la solidarité continuera.

Organisation des services municipaux

Durant toute la durée du confinement, la municipalité a organisé ses services de manière adaptée afin de protéger le public ainsi que son personnel.

Ainsi, les bâtiments ont été entièrement désinfectés, tandis qu'une rotation du service technique était organisée pour assurer les tontes et travaux extérieurs nécessaires, et le service administratif a effectué en continu un accueil téléphonique.

Dès le 4 mai, une reprise de manière plus intensive sera organisée pour réaliser un nouveau nettoyage de l'ensemble des sites, en intérieur comme en extérieur.

Le 11 mai, l'ensemble du personnel sera à pied d'œuvre pour assurer à partir du 14 mai l'accueil scolaire et périscolaire dans les meilleures conditions possibles. La mairie ouvrira au public, avec des dispositions pour assurer la sécurité de chacun. Quant à la médiathèque, nous sommes en l'attente de données nationales quant aux dispositions à prendre car la désinfection des ouvrages s'avère compliquée. Sa date de réouverture sera donc communiquée ultérieurement.

Communication municipale

Depuis le début de la crise sanitaire, et faute de pouvoir faire des distributions toutes boîtes, la mairie s'est orientée vers plusieurs canaux d'information :

- l'affichage : un affichage est réalisé à la porte de la mairie, et les informations essentielles sont mises sur des panneaux bois au sein des hameaux
- le site internet de la commune www.ville-ennevelin.fr
- la page facebook communale Mairie d'Ennevelin
- une application à télécharger gratuitement sur votre smartphone : PanneauPocket, qui vous permet de suivre en temps réel les notifications d'actualité

Par ailleurs, depuis le début du confinement, la commune a mis à disposition de ses administrés des exemplaires de dérogation à la porte de la mairie, un service fort apprécié au regard du nombre d'attestations retirées.



Les conséquences de la crise sanitaire sur la gestion municipale

La crise sanitaire et le confinement ont eu de nombreux impacts sur la vie communale.

En premier lieu, malgré les résultats des élections municipales qui ont conclu à une élection dès le premier tour, la nouvelle équipe n'a pu s'installer. C'est donc toujours l'ancienne équipe qui a géré la crise, tout en maintenant informés les nouveaux élus, concertés pour chaque décision importante. Nous espérons pouvoir procéder à l'installation du nouveau conseil d'ici la fin du mois de mai, dès que le gouvernement en aura donné l'autorisation.

Parallèlement donc, depuis ces 6 dernières semaines, un certain nombre de mesures ont dû être mises en place, telles que la fermeture des espaces publics (espace des Rotours, city stade, cimetière...). A compter du 27 avril, le cimetière a été rouvert, à la condition expresse que soient respectées les règles de distanciation sociale. Les autres espaces publics rouvriront dès le déconfinement sous réserve que nous serons en zone verte.

Concernant les événements municipaux, toutes les manifestations sont annulées et ce jusqu'au mois de septembre : cérémonies officielles au monument aux morts, marché aux puces, ducasse de printemps, fête de la musique, fête nationale, fête du centre... De la même manière sont aussi annulées toutes les manifestations et cours associatifs, la désinfection des locaux, qui devront être prioritairement réservés aux scolaires, étant trop compliquée à assurer.

Les locations de salle des fêtes ont forcément été impactées par le confinement. La commune remboursera évidemment toutes les locations qui ont dû être annulées. Quant au planning de réservation pour 2021, celui-ci devra attendre que le conseil municipal puisse être réuni et qu'il puisse ensuite concerter les associations, il ne sera donc ouvert à la population qu'à partir de septembre 2020.

C'EST EN PÉVÈLE CAREMBAULT

Collecte des déchets verts

COVID-19
CORONA VIRUS

INFORMATION VILLE ENNEVELIN

ENSEMBLE ON S'ADAPTE ! REPRISE DE LA COLLECTE DES DECHETS VERTS*

Pendant la crise sanitaire, afin d'assurer le maintien de la salubrité publique, nous avons dû adapter nos collectes. En effet, afin de protéger les agents et respecter les mesures barrières, notamment en cabine, nous sommes passés de deux releveurs à un releveur. Ce qui a pour conséquence d'augmenter les temps de collecte en mobilisant tout autant de moyens.

Dès le lundi 20 avril, la collecte des déchets verts, jusqu'alors suspendue, reprend mais à fréquence réduite. 1 semaine sur 2.

Les déchets verts de votre commune seront collectés
Jeudi 30 avril / Jeudi 14 mai / Jeudi 28 mai

Seuls les bacs fournis homologués et conformes seront collectés



*Le calendrier et l'organisation de la collecte s'adapteront aux mesures de déconfinement prises par le gouvernement.



Pour toute question, contactez le : 0 806 900 116
(appel gratuit depuis un poste fixe)



Réouverture de la déchetterie de Genech

La déchetterie rouvre ses portes **le lundi 4 mai** et collectera uniquement vos gravats, encombrants et déchets verts aux horaires habituels :

- Du lundi au samedi de 9h à 11h45 et de 13h à 18h45
- Le dimanche de 9h à 11h45

Vous ne pouvez donc pas jeter vos ferrailles, éco mobiliers et déchets contenant de l'amiante. Le local pour les produits chimiques et les équipements électriques/électroniques reste également fermé.

Pour accéder à la déchetterie :

- Munissez-vous de votre **attestation dérogatoire de déplacement** : cochez la case "déplacement pour effectuer des achats de première nécessité".
- Présenter votre **carte d'identité** au gardien et attendez qu'il vous invite à entrer.
- 2 personnes maximum sont autorisées à descendre du véhicule.
- **Le personnel sur place n'est pas autorisé à vous aider à décharger** : prenez vos gants et fourches pour faciliter votre déchargement. Les gardiens sont équipés de gants, masques, visières et gel hydroalcoolique pour leur sécurité et votre sécurité.

Ne vous précipitez pas à la déchetterie dès le 4 mai afin de faciliter la reprise et éviter les longues files d'attente : seulement 2 véhicules sont acceptés en même temps dans la structure. A noter que la déchetterie d'Orchies a rouvert ses portes le mardi 28 avril.

Consignes générales sur la gestion des déchets en période de confinement

Pour des raisons sanitaires, il est demandé aux particuliers que les mouchoirs, masques et gants usagés soient jetés dans un sac plastique dédié, résistant et disposant d'un système de fermeture fonctionnel.

Ce sac doit être soigneusement refermé puis conservé 24 heures avant d'être placé dans le sac plastique pour ordures ménagères.

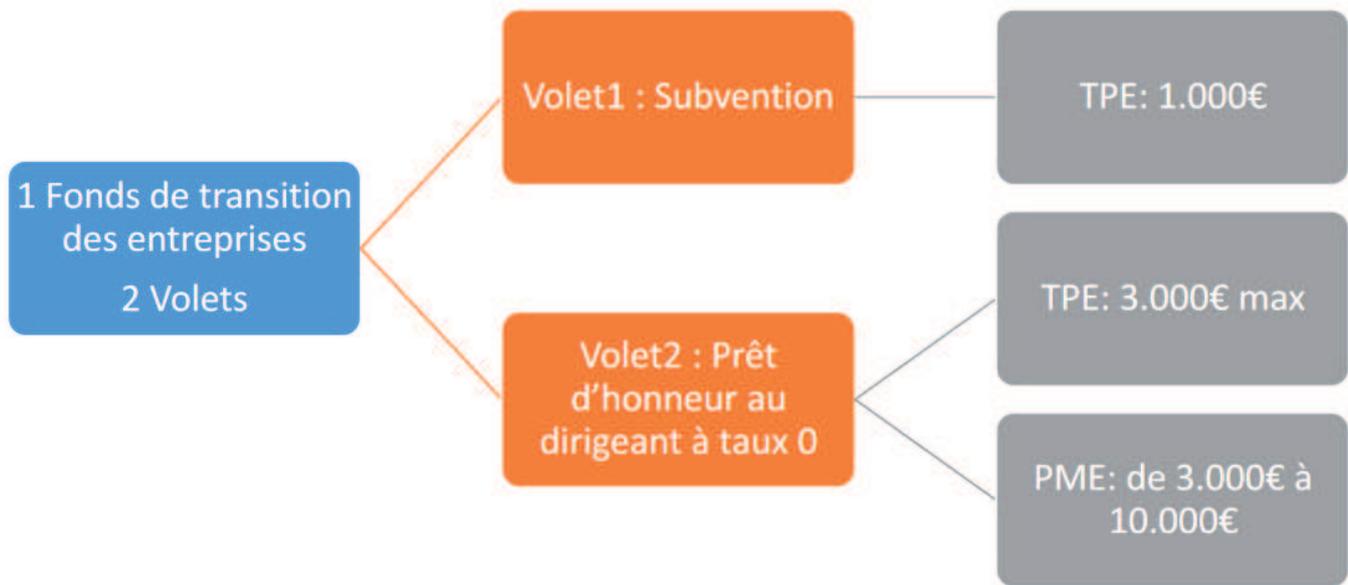
En tout état de cause les mouchoirs, masques et gants usagés ne doivent pas être jetés dans la poubelle de tri sélectif (emballages, papiers, cartons, plastiques).

Bac cassé ? Couvercle abîmé ?

L'entreprise Sulo est chargée de remplacer vos bacs cassés, contactez les au 0 800 00 57 83 (numéro gratuit)

Aide économique

Comme partout ailleurs, le tissu économique de la Pévèle Carembault est touché de plein fouet par la crise liée au virus du COVID-19 dont les effets devraient s'inscrire dans la durée. Dans ce contexte, la Pévèle Carembault accompagne les entreprises de son territoire. C'est pourquoi, elle a créé un Fonds de Transition des Entreprises, doté d'un million d'euros, en collaboration avec son partenaire Initiative Lille Métropole Sud. En voici le principe :



Les entreprises pourront bénéficier d'aides via deux types de dispositifs. D'une part, les TPE pourront prétendre à une subvention non remboursable de 1 000€. D'autre part, les dirigeants de TPE et de PME pourront, sous conditions, accéder à un prêt d'honneur à taux zéro, situé selon les cas entre 3 000€ et 10 000€ pour venir en quasi fonds propres renforcer la trésorerie de leurs entreprises.

Pour découvrir les critères d'éligibilité et obtenir de l'aide du pôle développement économique, rendez-vous sur cette page <https://www.pevelecarembault.fr/terre-entrepreneurs/aides-entreprises-locales/>

Certaines communes de la Pévèle Carembault ont décidé d'accompagner également les commerces et entreprises de leur territoire. La commune d'Ennevelin ne dispose pas forcément

des mêmes niveaux de ressource que les communes voisines et a développé durant tout le dernier mandat une politique d'optimisation importante de ses ressources pour assurer le financement de nombreux investissements nécessaires et utiles. Cet effort s'est opéré à un niveau jamais connu au sein de notre commune. Cela demande à la municipalité une gestion rigoureuse qui ne peut souffrir aucun écart.

C'est sous cette contrainte forte que la municipalité s'est résignée à laisser les structures compétentes accompagner seules les entreprises et commerces d'Ennevelin.

La démarche mise en place par la Pévèle Carembault a d'ailleurs été récemment saluée et montrée en exemple par le Préfet du Nord.

Accueils de loisirs d'été

Devant les incertitudes qui pèsent sur les conditions d'accueils des enfants, la Pévèle Carembault a décidé de reporter à début juin les inscriptions aux accueils de loisirs de cet été.

La communauté de communes espère ainsi avoir une vision plus claire sur les modalités à mettre en œuvre pour assurer la sécurité des enfants.

Les équipes d'encadrement se mettent en place dès à présent afin de travailler à l'adaptation du programme d'activités.

Commerces de première nécessité ouverts à proximité

Vous pouvez participer à la sauvegarde de nos commerces locaux en faisant vos courses au plus près de chez vous !

Rien de plus simple : consultez sur www.pevelecarembault.fr la carte interactive des commerces de première nécessité ouverts.

ENQUETE POUR LA DISTRIBUTION DES MASQUES



Afin de nous aider au mieux pour la distribution de masques à chaque Ennevelinois, nous vous remercions de bien vouloir **répondre** à ce questionnaire **avant le 4 mai impérativement**

- en le renvoyant par mail à mairie@ville-ennevelin.fr
- ou en le déposant dans la boîte aux lettres de la mairie
- ou en appelant la mairie au 03.20.41.53.20

NOM - PRENOM

.....

.....

ADRESSE

.....

.....

.....

COMPOSITION DE LA FAMILLE

Nombre d'adultes :

Nombre d'enfants :
(merci de préciser l'âge des enfants)